



Montpellier 2020

La lettre de

« Sursaut »

Avril 2015, n°24

Le deuxième tour ...



Le verdict du premier tour est tombé, moins sévère pour certains qui s'en tenaient aux prévisions des instituts de sondage, mais implacable cependant. Sur notre territoire métropolitain la « gauche » perd du terrain certes, mais c'est surtout l'effacement de l'UMP qu'il faut souligner. Contrairement à la plupart des autres départements français, il n'a pas opéré le « rassemblement républicain » qu'appelait son secrétaire national, Nicolas Sarkozy et fond progressivement face au Front National qui arrive en tête dans 15 de nos 25 cantons héraultais et reste placé sur 7 autres. Et pourtant c'est l'UMP qui risque de faire balancer le résultat dimanche prochain ... avec, bien sûr, nous ne le répéterons jamais assez, le taux de participation et l'intelligence que sauront montrer ceux qui continuent à se revendiquer de la gauche.

Alors, de grâce ! arrêtons les chamailleries politiciennes et dépassons les querelles de prestance ou les rancœurs inutiles. Que tous les démocrates fassent union derrière ceux et celles qui seront les mieux placés pour faire vivre les valeurs humaines et sociales qui fondent nos démocraties. Ne tombons pas dans la lâcheté du refus de se prononcer dicté par un ancien Président de la République toujours prêt, par ailleurs, à donner des leçons de courage et d'audace ! Sachons nous réunir sur ce qui nous rassemble, les valeurs de la démocratie citoyenne. On a besoin d'hommes et de femmes courageux, déterminés et intelligents pour diriger demain nos départements. N'oublions pas, ils auront en charge le redoutable et ambitieux passage vers les nouvelles dimensions territoriales : l'enjeu est capital pour le devenir des générations futures.

Cet enjeu est illustré directement par l'article qui suit : l'intervention du politologue Bernard GUETTA sur l'Europe. Nous ne pouvons plus penser le monde dans nos seules frontières géographiques et « psychiques » familiales, sinon à nous réfugier dans un passéisme mortifère. C'est ce « nouveau monde » que nous sommes conviés à inventer : c'est un des principaux enjeux du deuxième tour. Quel monde voulons-nous pour nos enfants ?

Soirée Controverses : L'Europe, l'intime conviction de Bernard GUETTA

« C'est quoi un européen convaincu ? ». C'est par cette question que Jean Pierre FOUBERT a ouvert la soirée « Controverses » avec le journaliste Bernard GUETTA. « C'est d'abord quelqu'un de minoritaire » répond-t-il. L'Europe n'est, en effet, pas à la mode. Elle est critiquée de partout. En même temps, il faut constater que les idées novatrices ont toujours été au départ minoritaires, mais qu'en même temps ce sont toujours les utopies qui ont fait l'histoire. La France, elle-même, n'est devenue France qu'au XVII^{ème} siècle et, ajoute le journaliste géopolitique, si les français n'avaient pas vendu la Louisiane et avaient cru au Nouveau Monde peut-être que la langue actuelle de l'Europe ne serait pas l'anglais.



« L'Europe existe-t-elle, continue Jean Pierre FOUBERT, ou n'est-elle qu'une juxtaposition de pays ? ». La réponse est simple : si l'on se déplace de Paris à Chicago ou à Shanghai, on a l'impression de changer de monde. Par contre, si l'on va de Paris à Stockholm ou Berlin, on a le sentiment d'une communauté.

L'Europe a une histoire commune : elle é été difficile, conflictuelle, et en garde les stigmates. Ce passé joue encore dans les relations entre les européens. Mais la constitution politique de ses différents membres a beaucoup de points communs. Un bipartisme droite et gauche prolongé sur chaque aile par des extrêmes. Les

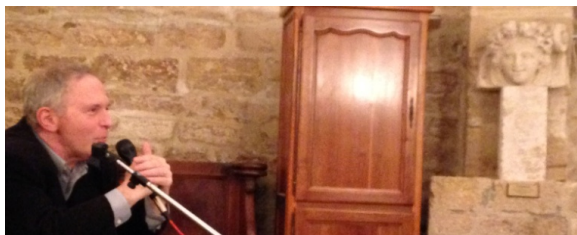
noms divergent, social démocratie, démocratie chrétienne, conservateurs, libéraux ... mais la racine est commune et pourrait se résumer en trois termes : Rome, le christianisme et les Lumières. On a hésité à un moment d'inscrire « les racines chrétiennes » dans la constitution de l'Europe. Pourquoi pas ? A la seule condition d'y ajouter « et les Lumières ». L'adoption de l'euro a contribué également à la construction de l'Europe : en se construisant une monnaie commune on construit en même temps une pensée commune.

« Mais alors pourquoi ce rejet de l'Europe ? Faut-il réinventer le modèle européen, ou seulement l'expliquer ? assistons davantage à une méconnaissance de l'Europe ou à un refus ? ». La réalité de l'Europe, aux yeux de Bernard GUETTA, est mouvante et peut même être contradictoire. Ainsi pour l'Allemagne il ne pouvait pas y avoir de solidarité financière entre les Etats membres de la Communauté : ils estimaient qu'elle ouvrait trop de risques à des politiques nationales irresponsables. Pourtant, en 6 mois, la chancelière Angela MERKEL, a accepté la création d'un FMI européen sous la forme d'une Union Bancaire constituant une solidarité de fait et constituant une supervision des banques nationales sur un mode tout à fait fédéral.

Cette existence de fait de l'Europe se démontre également par le rayonnement du modèle européen dans le monde. L'Afrique essaie de mettre en place une Union Africaine. Vu le contexte difficile du continent africain, elle se constitue, dans un premier temps, dans une politique militaire commune. L'Asie, de son côté, a constitué l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-est). Les deux fonctionnent sur le modèle européen. Cette nécessité de regroupement est d'ailleurs facilement explicable : il n'y a pas d'autre salut pour les petites nations pour exister face aux géants que représentent les USA, la Chine, la Russie ou le Brésil.

L'autre évidence de la constitution de l'Europe est son attrait qui se manifeste principalement par le flux d'émigrés qui tentent de la rejoindre. L'Europe constitue un paradis de démocratie et de liberté civique à leurs yeux. Nous en

connaissions les limites et la perfectibilité et sommes persuadés que l'on pourrait faire mieux : mais qui fait mieux actuellement ? La Communauté européenne représente l'ensemble où la démocratie est actuellement la plus achevée. Regardons les Etats Unis d'Amérique et la manière dont ses présidents successifs se sont cassé les dents à faire adopter un principe qui, pourtant, nous semble naturel, celui de la couverture médicale gratuite. Aux yeux de beaucoup d'américains, une telle mesure a toujours le relent de communisme ou de socialisme douteux.



« Et la Russie, qu'en est-il de ses rapports à l'Union Européenne ? »

Bernard GUETTA a une réponse simple et lapidaire. Il y a une sagesse qui devrait pousser à une grande union avec la Russie. L'occasion nous en a été fournie lorsque Michail GORBATCHEV voulait construire avec elle « *une maison commune* ». Or, nous avons raté le coche. La majorité des politiques de l'époque pensaient que la situation politique laissée par le régime soviétique était irréformable : la main tendue a été un échec. C'est donc notre aveuglement qui a largement contribué à construire Boris ELTSINE et Vladimir POUTINE. La situation de l'Ukraine rend le constat encore plus amer aujourd'hui. La Communauté Européenne s'y est mise dans une situation impossible : en affirmant d'emblée qu'elle ne ferait pas la guerre pour la défendre nous posons la question ukrainienne comme perdue d'avance. POUTINE s'est engouffré dans la porte que nous lui ouvrons, et il n'y a pas de raison qu'il arrête son projet de reconstituer une nouvelle forme d'union soviétique avec les pays limitrophes. La situation qui en est née est très dangereuse selon Bernard GUETTA : il rappelle que certains y voient actuellement l'ébauche d'une entrée dans une troisième guerre mondiale.

La question de l'Ukraine renvoie, de façon plus générale, à la politique militaire de l'Europe.

Nous assistons, actuellement, à une incompréhension totale entre la France et ses partenaires européens vis-à-vis du Moyen Orient et de l'Afrique, notamment face au danger créé par le djihad. Cette incompréhension a été claire lors de la décision de la France d'intervenir au Mali : notre pays s'est trouvé seul. Pourtant, Bernard GUETTA, pense que si la France n'avait pas eu, et n'avait pas encore, ce positionnement militaire, les djihadistes seraient maîtres du Sahara et auraient déjà pénétré le sud de l'Algérie et du Maroc.

Paradoxalement, les budgets militaires des nations européennes sont en baisse constante alors que la situation internationale est de plus en plus tendue. Cette situation, pour le journaliste géopolitique, ne peut d'ailleurs que changer car l'on s'apercevra vite que « nécessité fait loi ».

Il conclut, malgré tout, qu'il ne faut pas oublier que toutes ces difficultés que rencontrent actuellement nos nations seraient 300 fois plus grandes sans la Communauté Européenne.



Echange avec le public.

Quelle est la part de la responsabilité de la presse dans le discrédit de l'Europe ?

Elle a une part, c'est indéniable. L'Europe se vend mal. Les politiques ont également leur part : c'est commode de « charger Bruxelles » : cette irresponsabilité est dramatique. Il faudrait d'abord arrêter de dire « Bruxelles » et nommer à chaque fois les institutions européennes par leur nom, la *Commission européenne* par exemple :

cela donnerait une plus grande clarté sur l'institution auprès des citoyens.

Les décisions à l'unanimité.

La nécessité pour toute décision d'être prise à l'unanimité constitue, c'est certain, un frein au dynamisme de la Communauté. Mais force est de constater, pour l'instant, que chaque pays tient à son droit de veto. La France, par exemple, ne veut pas lâcher Strasbourg au profit de Bruxelles. Cette double localisation est une « *bêtise française* » alors que l'on pourrait tout à fait imaginer que Bruxelles concentre seul la fonction de siège de l'Europe et que Strasbourg se voie attribué d'autres fonctions comme celui d'un « harvard » européen assorti d'une « silicon valley » qui rapporterait encore plus au développement de la capitale alsacienne. Cela est d'autant plus souhaitable que Bruxelles est une capitale francophone, chance que nous ne mesurons peut-être pas. Les européens actuels ont sans doute oublié l'intelligence de compromis qu'ont su développé les créateurs de l'Union, intelligence d'autant plus admirable quand on sait d'où ils venaient.

L'Europe n'a-t-elle pas pâti de l'entrée de trop nombreux pays ? Ne serait-il pas souhaitable que l'on aille vers une Europe à deux vitesses ?

Oui, c'est certain que l'on va vers une Europe à deux vitesses. C'est certain également que l'agrandissement s'est fait trop vite dans une Union dont la colonne vertébrale n'était pas assez constituée. Cependant, il n'était pas possible de faire autrement ; Comment imaginer refuser l'entrée à tous les pays du Centre de l'Europe sortant du joug soviétique ?

Et l'entrée de la Turquie ?

Ce refus a des effets catastrophiques notamment parce qu'il a entraîné une irréversibilité de la position turque. La Turquie, outre qu'elle constituait une nation francophile et largement francophone, est un pays au fort développement économique et culturel, situé aux portes du Moyen Orient et possédant une forte puissance militaire. La Turquie, est par ailleurs un pays musulman non arabe. Quand on voit les tensions existant actuellement avec l'Islam et les pays du Moyen Orient, nous nous sommes privés d'un partenaire irremplaçable.

L'Europe, sa bureaucratie et le pouvoir des banques.

L'harmonisation juridique n'est-elle pas excessive et destructive des singularités ?

Il faut partir d'un constat : les petits états nations ne comptent pour rien face au monde financier international. Par contre, l'Union Européenne peut compter. Nous voyons d'ailleurs comment se met en place actuellement au sein de l'Europe une lutte contre le dumping fiscal, les paradis fiscaux, Luxembourg, Irlande, et le secret bancaire.

Il est certainement vrai que l'Europe se préoccupe trop de petites choses et pas assez des grandes. La nouvelle Commission Européenne dirigée par Jean Claude JUNKER a affiché une volonté d'aller dans ce sens : on peut donc espérer un changement, tout en connaissant le poids de ce que le passé a mis en place.

Par ailleurs, il est toujours important de parler d'harmonisation entre les structures juridiques et réglementaires des Etats membres plutôt que d'uniformisation qui ne serait ni faisable ni souhaitable.

NB : Bernard Guetta est actuellement chroniqueur de politique internationale à *France Inter* et *Libération*, après avoir été correspondant du *Monde* et dirigé les rédactions de *L'Expansion* et du *Nouvel Observateur*. Il est lauréat de cinq prix de journalisme, dont le Prix Albert Londres en 1981 et le Grand prix de la presse internationale en 2011. Il vient de publier : « *Intime conviction, comment je suis devenu européen* » aux éditions du Seuil.

LIP, LIP, LIP ... Hourrah !...

Compte rendu subjectif de la soirée « Controverses » et quelques réflexions sur le monde du travail



affiche 1968

Le 8 janvier, rompant avec une tradition maintenant bien établie, Montpellier 2020 a momentanément délaissé les « Controverses » dans la salle Pétrarque pour les déplacer dans la salle de cinéma UTOPIA sur le thème « *Le combat des LIP* » (combat historique), en visionnant le film de Christian ROUAUD en présence de trois protagonistes, Claude NEUSCHWANDER, le dirigeant, Charles PIAGET, le leader syndical, et Michel JEANNINGROS, l'homme de base.

Disons tout de suite que la salle fut trop petite pour accueillir toutes les personnes qui s'étaient déplacées. Et pourtant, (est-ce contradictoire ?) ceux qui ne sont pas venus ont eu tort. Le film, tant sur le point de vue de la forme que sur celui du fond, est remarquable, et la réalisation par le montage de courts interviews des acteurs de cette grève emblématique du mouvement social français a su décrire clairement son déroulement complexe riche en rebondissements. Bref, nous n'avons pas vu passer les 2 h de projection, tenus en haleine par une histoire vécue digne des meilleurs scénarios.

La seconde partie fut (si cela est possible) plus riche encore que la première. Chacun dans son rôle de « manager responsable », de syndicaliste stratège ou de salarié de base furent tout à fait

explicités sur le déroulement du mouvement ainsi que sur leurs relations faites de respect, d'amitié – mais oui ! – et d'estime qu'ils ont su forger au cours de ces deux années.

Cerise sur le gâteau, ils ont enrichi leur présentation d'anecdotes amusantes faisant sourire l'auditoire, conservant néanmoins enfin une part de mystère quant à leur « *trésor de guerre* ».

Tout était donc parfait ? ... pas tout à fait, car si j'ai ressenti un certain agacement (subjectivité assumée) c'est de la salle et de quelques unes de ses réactions qu'il faut le trouver. En effet, de rares spectateurs ont cru nécessaire de rappeler l'importance qu'ils attachaient à « *leur combat* » dans des domaines qui n'avaient rien à voir avec le thème de la soirée, et la grandiloquence de leurs propos contrastait avec ceux des LIP emprunts de sagesse, de force et de retenue.

Si j'ai écrit en titre que ma narration serait subjective c'est qu'après réflexion (plus d'un mois est désormais passé) sur l'issue de ce mouvement il me reste un sentiment d'insatisfaction.

Claude NEUSCHWANDER avait bien introduit le débat en soulignant le rôle néfaste des décideurs tant publics que privés et leur attitude pusillanime au moment où l'entreprise relevait la tête et avait besoin de capitaux ... qui en définitive lui firent défaut.

Je voudrais, non pas clore le débat sur l'échec relatif du mouvement admirable des LIP (on n'y revient jamais assez) mais faire partir ma réflexion sur ce qui doit être pris en compte avant même que les conflits n'appauvrissent et trahissent des revendications parties des salariés eux-mêmes. A partir des conflits du travail que j'ai pu suivre et côtoyer, j'en suis arrivé à penser que leur aboutissement réside, non dans la grève qui intervient a posteriori, mais dans son traitement en amont dans l'évolution de notre droit français dont les principes s'inscrivent dans les Codes civils, du commerce et du travail. Tous ces textes définissent explicitement, ou par défaut, l'entreprise comme une « chose », un « bien » appartenant à un ou des propriétaires occultant ainsi qu'elle a une vie propre provenant bien sûr d'un apport financier initial mais qui, ensuite, s'enrichit et se développe par le travail

humain et la mise en œuvre de techniques par une collectivité agissante.

Il y a aujourd'hui matière à nuancer fortement un point de départ prenant exclusivement en compte ce caractère patrimonial qui date de plus de deux siècles. Car c'est là que réside la contradiction entre des dispositions juridiques et le vécu quotidien de ceux qui travaillent et qui se trouvent, au moment où les intérêts divergents apparaissent, dans l'incapacité de trouver un mode de résolution du conflit autrement que par l'arme ultime de la cessation de travail aussi pénalisante pour les salariés que pour l'employeur. Les quelques dispositions du Code du Travail qui en traitent, consultation des représentants du personnel, communication de quelques éléments financiers ou comptables, ne permettent pas une connaissance de la réalité de l'entreprise et ne fournissent pas des éléments suffisants pour une prise de décision conséquente et responsable.

Pour redonner son sens au dialogue social, le rééquilibrage du poids de l'ensemble des acteurs de l'entreprise conduira à une action plus apaisée ; et ceci sans aller jusqu'à la solution extrême du « pouvoir aux travailleurs » qui, en inversant le rapport de forces, ne ferait qu'inverser la situation actuelle et ne ferait que déboucher une fois encore sur l'impuissance.

Mais comment aller dans cette direction ?

La mise en place de verrous, la reconnaissance sans ambiguïté de la compétence des salariés dans la gestion partagée des axes stratégiques et leur responsabilité enfin reconnue n'interdirait en rien le dynamisme des entreprises et romprait avec ces 200 années de pouvoir exorbitant (justifié dans un contexte préindustriel) qui ont trouvé leurs limites dans la financiarisation de l'économie où nous sommes aujourd'hui entrés.

Je ne crois pas être exagérément naïf et je mesure le chemin à parcourir pour obtenir le début d'une première évolution dans ce domaine. Pour réfléchir et proposer ensemble, il nous faudra ouvrir une « *Controverse de longue haleine* » à laquelle je me joindrai bien volontiers.

Gérard BLANC

Conseils de lecture



« *Les économistes atterrés* » viennent de publier un nouveau « *Manifeste* ». Ils y examinent « *15 chantiers pour une autre économie* » et proposent une politique alternative à celle menée par le Gouvernement.

Que l'on partage, ou pas, la totalité de leurs analyses et de leurs pistes d'actions, cette réflexion en dehors de l'orthodoxie néolibérale est à lire car elle fait entendre une autre voix et amène un vent de fraîcheur sur la « *Pensée Unique* ».

A lire également « *Le nouvel égoïsme territorial* » de Laurent DAVEZIES au Seuil et « *La gauche et le peuple* », lettres croisées de Jacques JULLIARD et Jean Claude MICHEA chez Flammarion.

Jean COTTAVE

Les informations de Montpellier 2020 :

Après **Bernard GUETTA**, nous comptons recevoir **Jean MATOUK** pour une soirée Controverses sur l'Europe.

Nous devrions également organiser deux autres soirées Controverses d'ici le mois de juin. L'une avec **Christian ROUAUD** autour de la projection de son film « **Tous au Larzac** » au cinéma UTOPIA. Nous y inviterons également **José BOVE**. Dans la seconde soirée **Bernard SERROU** nous invitera à réfléchir et débattre autour des ambitions de développement de Montpellier comme Pôle de santé national et international.



Montpellier continue son travail de réflexion autour de la réforme territoriale avec TPNA de Nîmes et la Compagnie Riquet de Toulouse. Deux séminaires de travail se tiendront à Gallargues les 11 avril et 6 juin, et une rencontre régionale est prévue le 3 juillet à Narbonne. L'ensemble des travaux fera l'objet d'une publication en septembre.

Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ...

N'hésitez pas à transmettre vos courriers et articles à Joseph MORNET :
mentor.jch@numericable.fr

Les documents de « MONTPELLIER 2020 »
sont consultables sur son site

« www.montpellier-2020.fr »

Pour soutenir l'action de « Montpellier 2020 », adhérez en envoyant ce bulletin d'adhésion !

BULLETIN D'ADHESION

Monsieur, Madame ou raison sociale :

Profession ou statut social :

Habitant

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

s'acquitte de la somme de :

25 €

est membre de l'Association MONTPELLIER 2020
au titre de l'année 20_____

Payable par chèque à l'ordre de « **association Montpellier 2020** »

Adresser à : **Eric PEREZ, 29 rue Clément Mirabel,
34660 COURNONTERRAL**

Fait _____ à :
le :

Signature :